

Guide

Espaces verts





Un accompagnement expert !

Les espaces verts occupent une place de plus en plus importante dans notre société.

En tant qu'acteur majeur sur ce marché, Bayer se doit d'offrir à ses clients son savoir-faire afin d'aider la filière à répondre aux exigences environnementales.

L'innovation est notre métier et nous permet de :

- **fournir une offre adaptée** pour chaque segment de marché, notamment grâce à des formulations aux profils toxicologiques et écotoxicologiques favorables,
- proposer aujourd'hui et pour demain une gestion de plus en plus durable: optimisation des sites de production, réduction des déchets, protection de la santé des utilisateurs et des riverains par la formation, l'optimisation de la sécurité des utilisateurs, par l'information.

Nos engagements aux côtés de la distribution et des utilisateurs démontrent clairement la volonté de Bayer d'**être le partenaire d'une gestion durable des espaces verts** en nous appuyant sur une équipe dédiée, formée et expérimentée, garante des valeurs de Bayer.

A travers ce nouveau catalogue, retrouvez cette empreinte qui fait de l'offre Bayer Espaces Verts, l'offre unique de produits et services pour l'entretien et la maîtrise de la végétation.



Benjamin Lebrun

Account Manager Belgique - Luxembourg
benjamin.lebrun@bayer.com



Michel Wimmers

Business Manager Benelux
michel.wimmers@bayer.com

Bayer un groupe mondial et innovant	4
Bayer Espaces Verts - Entretien et maîtrise de la végétation	5
L'innovation - Packaging	6
Nouvelle identité graphique	7
Entrepreneurs de jardins, greenkeepers,	8
Pépinières et cultures spécialisées	9
Désherbants totaux - Pisto ^l ® Flex	10-13
Désherbants totaux - Zapper [®]	14-17
Désherbant sélectif -Valdor [®] Expert	18-21
Insecticide Merit [®] Turf	22-23
Fongicide Chipco [®] Green	24-27
Fongicide Interface [™] Stressgard [™]	28-29
Colorant Indicateur bleu de traitement	30-31

Commandes:

E-mail: orderdeskbe@bayer.com

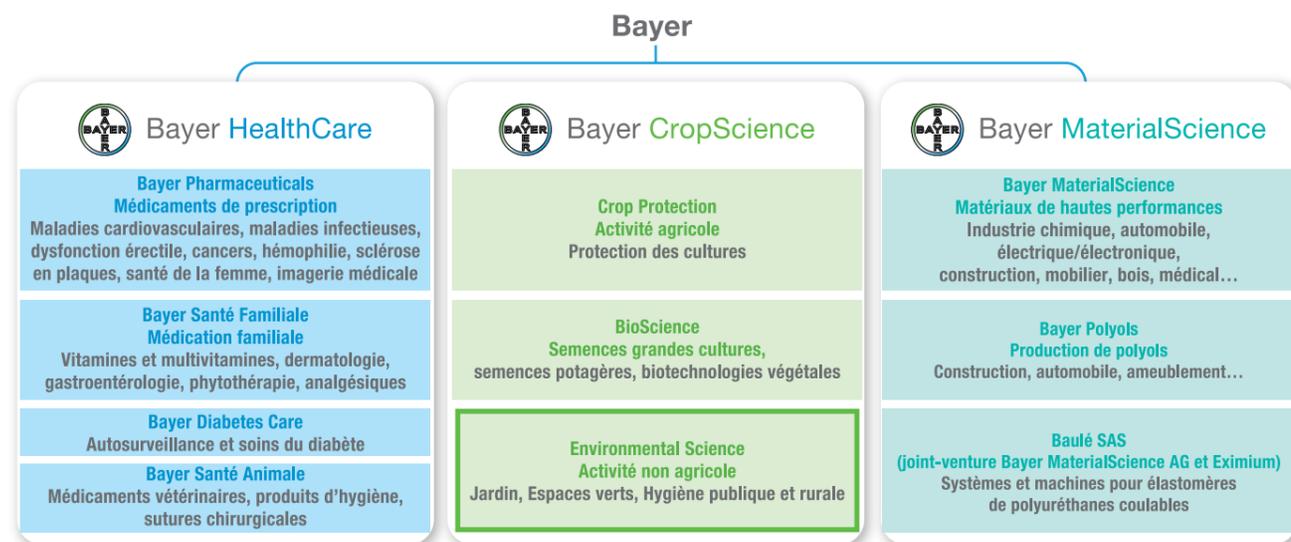
☎ 02 535 66 09 (entre 9h-12h et 13h-16h) - Fax: 02 537 54 22



Science For A Better Life

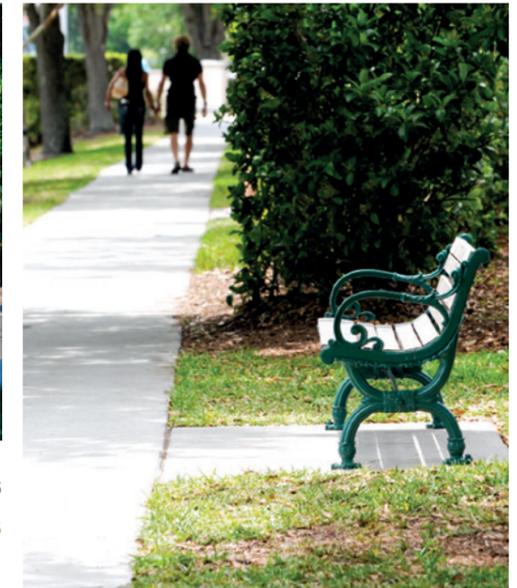
Fidèle à notre engagement « Bayer : Science for a better Life* », le groupe Bayer intervient dans les domaines de la santé, de la nutrition et de la haute technologie, en mettant sur le marché des produits et services conçus pour améliorer la qualité de vie de chacun.

* La science améliore la qualité de vie



Produits Bayer Environmental Science - Espaces Verts

Produit	Classification	Phrases de risque	N° d'agrément	N° d'agrément	Zone Tampon
Chipco Green	Xn, N	R40 - R50/53	7497P/B	L01902-017	20 m avec technique classique
Interface STRESSGARD	Xn, N	R40 - R50/53	10270P/B	-	5 m avec technique classique
Pistol FLEX	N	R50/53	9838P/B	L01900-017	Pré-levée: 20 m avec technique réduisant la dérive de 75% Post-levée: 20 m avec technique classique
Merit TURF	Xi, N	R36 - R50/53	10145P/B	L01940-017	5 m avec technique classique
Valdor EXPERT	N	R50/53	10090P/B	L01939-017	20 m avec technique réduisant la dérive de 90%
Zapper	N	R50/53	9170P/B	L01518-017	20 m avec technique réduisant la dérive de 75%



Dans le sillage du Groupe Bayer, l'activité Espaces Verts propose des solutions innovantes et performantes répondant aux besoins du marché.

Bayer Espaces Verts a pour vocation l'entretien des zones non agricoles telles que :

- les espaces verts (cimetières, allées, sentiers,...),
- les réseaux de transports (abords des routes, autoroutes, voies de chemins de fer, de tramway,...),
- les sites industriels,
- les terrains de golf et sols sportifs,
- l'exploitation forestière,
- les pépinières.



Mettre sur le marché des produits toujours plus innovants et performants

Son objectif est de créer, promouvoir et mettre à la disposition des professionnels des Espaces Verts son innovation, son savoir-faire et son expertise, pour leur permettre d'apporter des solutions en termes de santé publique et de sécurité :

- Lutter contre les plantes invasives et allergisantes,
- Favoriser les atouts du végétal en exploitant les fonctions de captage et de séquestration du dioxyde de carbone (CO₂) grâce à une meilleure protection des plantes contre le parasitisme local,
- Générer des espaces verts propres et entretenus offrant un espace de vie agréable, source de loisirs et de relaxation,
- Encourager une gestion durable de notre environnement,
- Contribuer à la sécurisation des réseaux de transports routiers, autoroutiers et ferroviaires.



L'innovation

Packaging

Nouvelle gamme d'emballages

Smartline

Engagée en faveur du développement durable et respectueuse de l'avenir de notre environnement, la société Bayer a conçu une gamme d'emballages plus sûre et innovante...

Les utilisateurs bénéficieront des nombreux avantages de cette gamme Smartline aux performances améliorées :

Bénéfices



Meilleure identification

- Logo Bayer présent sur le bouchon (gravé sur le dessus et marqué sur le côté), le bidon et l'étiquette
- Système exclusif de **fermeture par un scellé d'invulnérabilité** du bouchon
- Garantie de **sécurité et de qualité**, lutte contre la contrefaçon
- Etiquette de l'emballage reconnaissable et agrandie pour une **meilleure visibilité**



Parfaite visibilité

- **Transparence du bidon** pour un contrôle précis du niveau du produit
- **Graduation intégrée** pour indiquer le volume



Engagement en faveur du développement durable

- Diminution de la **matière première utilisée** (exemple : économie de 10 % pour l'emballage 5 L)
- Réduction de l'**empreinte carbone** (Production et transport moins énergivores)
- Moins d'emballage à **recycler**



Manipulation aisée

- **Poignée ergonomique rigide** facilitant le versement du produit
- **Bouchon manipulable avec des gants** : ouverture et fermeture facilitées
- **Partie inférieure du bidon rainurée** pour une meilleure prise en main



Utilisation plus sûre

- **Large goulot** pour faciliter et maîtriser le versement du produit et éviter ainsi les risques d'éclaboussures
- **Forme et revêtement intérieur du bidon** assurant un parfait nettoyage



Nouvelle identité graphique

Nouvelle identité logos

Résolument tourné vers le progrès, Bayer Espaces Verts se modernise et rafraîchit son identité en proposant des nouveaux logos de marque.

- Marque produit indissociablement liée à la marque Bayer,
- Plus dynamique,
- Avec une meilleure identification produit.



Nouvelles étiquettes d'emballages

En marge du projet Smartline, Bayer propose de nouvelles étiquettes d'emballages.

Plus colorée et mieux identifiable, la nouvelle étiquette permet de mieux visualiser le nom et la famille du produit. Les anciennes présentations seront progressivement remplacées.



Accompagnement multi-canal

De nombreux outils à disposition

Dans la volonté d'accompagner les utilisateurs pour faciliter les choix et l'utilisation des produits, Bayer Espaces Verts imagine, développe et met à disposition de nombreux outils d'accompagnement.

Club-vert.be : un site internet relooké avec encore plus de contenu

- Retrouvez les informations sur les produits de la gamme Bayer Espaces Verts:
 - Etiquettes produits
 - Fiches de données de sécurité (FDS)
 - Fiches techniques disponibles au format PDF
 - Packshots,...
- Contactez votre revendeur Bayer le plus proche



www.club-vert.be
L'ESPACE WEB DES ESPACES VERTS

Professionnels des espaces verts

Entrepreneurs de jardins, greenkeepers,...



Programme pour les entrepreneurs de jardin, greenkeepers,...

Bayer a développé un programme pour les entrepreneurs de jardin et les greenkeepers pour l'entretien des allées, terrains de golf, sols sportifs, gazons et autres espaces verts.

Où et quand utiliser quel produit ?

Le choix pour un produit de désherbage total dépend de la situation. **Zapper®** et **Pistol® Flex** sont des herbicides totaux à longue durée d'action et contrôlent un large spectre de mauvaises herbes.

Zapper® est un herbicide curatif et préventif grâce à son action foliaire et anti-germinative.

Pistol® Flex a une action préventive anti-germinative et une action post-levée précoce. Il est aussi utilisable sur sol enherbé avec un désherbant à base de glyphosate pour apporter une action résiduaire et foliaire.

Le désherbage entre les arbustes se fait avec **Valdor® Expert**, un produit également à longue durée d'action à pulvériser entre les arbres et arbustes d'ornement.

Pour traiter votre terrain de golf ou votre gazon contre les larves de hannetons et les tipules, **Merit® Turf** est la solution. Les maladies du gazon par contre sont à guérir avec **Chipco® Green**.

Tous ces produits peuvent être mélangés avec l'Indicateur Bleu qui vous indique clairement où vous avez déjà appliqué le produit.

Solution		Dosage	Quantité d'eau	Surface	Plus d'info à la page
Zapper®	La référence technique et le produit leader pour le désherbage des zones non agricoles (action préventive et post-levée précoce).	7 L - 10 L 70 ml - 100 ml	400 L - 600 L 5 - 10 L	Ha 100 m ²	14 - 17
Pistol® FLEX	Le nouveau désherbant total préventif flexible d'utilisation avec une longue persistance d'action (action préventive et post-levée précoce).	500 g 10 g	300 L - 500 L 10 L - 15 L	Ha 200 m ²	10 - 13
Valdor® EXPERT	Le nouveau désherbant préventif anti-germinatif des arbres et arbustes d'ornement (action préventive et post-levée précoce).	330 g 6,6 g	300 L - 500 L 10 L - 15 L	Ha 200 m ²	18 - 21
Merit® TURF	Insecticide à épandre contre les larves de hannetons et de tipules sur les terrains de sport, les parcours de golf et le gazon en rouleau.	30 kg	A épandre	Ha	22 - 23
Chipco® Green	Fongicide gazon de contact qui permet de lutter contre un très grand nombre de maladies du gazon: fusariose froide, pourriture grise, dollar spot, fil rouge, helminthosporiose, taches brunes, anthracnose. Il s'utilise sur les terrains de sports, les golfs et les gazons d'agrément.	20 L (12 - 30 L) 200 ml (120 - 300 ml)	500 L 5 - 10 L	Ha 100 m ²	24 - 27
Interface® STRESSGARD	Fongicide foliaire à large spectre avec action préventive et curative. Interface™ Stressgard™ permet de lutter efficacement sur gazon contre les taches de fusariose froide (Microdochium nivale), le fil rouge (Laetisaria fuciformis) et le dollar spot (Sclerotinia homoeocarpa).	10 L 100 ml	400 L - 600 L 4 - 6 L	Ha 100 m ²	28 - 29
Indicateur Bleu de Traitement IC001®	Colorant bleu indicateur des traitements phytosanitaires. Utilisable en mélange avec de nombreux produits de notre gamme.	5 - 10 L	10 L		30 - 31

Pépinières et cultures spécialisées



Programme pour les pépinières et les cultures spécialisées

Fort de son expérience dans le domaine des espaces verts, Bayer ES souhaite aussi apporter des solutions innovantes pour l'entretien des pépinières et cultures spécialisées (gazon en rouleaux,...).

Où et quand utiliser quel produit ?

Valdor® Expert, herbicide sélectif préventif, vous permettra de lutter contre les adventices indésirables dans les cultures d'arbres et arbustes (sapins de Noël,...).

Merit® Turf, quant à lui, sera la solution pour éradiquer significativement tous problèmes de larves de hannetons et tipules dans vos cultures de gazon en rouleaux.

Si vous avez des problèmes avec des mauvaises herbes sur vos allées, vous pouvez utiliser **Zapper®**, l'herbicide curatif et préventif avec une durée d'action d'au moins 4 mois.

Tôt dans la saison, **Pistol® Flex** avec son action préventive et post-levée précoce, est votre solution.

Solution		Dosage	Quantité d'eau	Surface	Plus d'info à la page
Valdor® EXPERT	Le nouvel herbicide préventif anti-germinatif des arbres et arbustes d'ornement (action préventive et post-levée précoce).	330 g 6,6 g	300 L - 500 L 10 L - 15 L	Ha 200 m ²	18 - 21
Merit® TURF	Insecticide à épandre contre les larves de hannetons et de tipules sur les terrains de sport, les parcours de golf et le gazon en rouleau.	30 kg	A épandre	Ha	22 - 23
Zapper®	La référence technique et le produit leader pour le désherbage des zones non agricoles (action préventive et post-levée précoce).	7 L - 10 L 70 ml - 100 ml	400 L - 600 L 5 - 10 L	Ha 100 m ²	14 - 17
Pistol® FLEX	Le nouveau désherbant total préventif flexible d'utilisation avec une longue persistance d'action (action préventive et post-levée précoce).	500 g 10 g	300 L - 500 L 10 L - 15 L	Ha 200 m ²	10 - 13

Produits	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Zapper®	Recommandé	Recommandé	Possible	Recommandé								
Pistol® FLEX	Recommandé	Possible	Recommandé									
Valdor® EXPERT	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Possible	Possible	Possible	Possible	Recommandé	Recommandé	Recommandé
Merit® TURF	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Possible	Recommandé	Recommandé	Possible	Recommandé	Recommandé
Chipco® Green	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Possible	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé	Recommandé
Interface® STRESSGARD	Recommandé											
Indicateur Bleu de Traitement IC001®	Recommandé											

■ Recommandé
■ Possible
■ Impossible

Dés herbants totaux

Pistol® Flex



Herbicide total anti-germinatif et de post-levée précoce pour l'entretien de vos espaces verts.
Terrains meubles, non cultivés en permanence.
Utilisable avec un dés herbant à base de glyphosate pour une action curative.

DESCRIPTION

Pistol® Flex est un herbicide de **pré-levée et de post-levée précoce** des adventices, à large spectre, maintenant le sol propre au moins 4 mois après le traitement.

Pistol® Flex s'utilise pour l'entretien des terrains meubles (p.ex. allées, chemins, cimetières,...). Ne pas traiter les surfaces bitumées, cimentées ou pavées.

Pistol® Flex associe deux substances actives à l'action complémentaire : l'iodosulfuron-méthyl-sodium et le diflufénican (DFF).

MODE D'ACTION

L'**iodosulfuron-méthyl-sodium** de la famille des sulfonylurées est absorbé principalement au niveau des feuilles. Il se fixe dans les premiers centimètres du sol. Il est ensuite véhiculé dans la plante par systémie. Les jours suivant l'application la croissance est bloquée, puis apparaissent des taches chlorotiques suivies d'une lente nécrose des pousses.

Le **diflufénican** est absorbé par le tissu foliaire des jeunes feuilles provoquant une chlorose prononcée qui s'étend au fur et à mesure de la croissance aérienne. Les plantes se nécrosent et disparaissent. Appliqué en pré-levée le diflufénican se positionne dans la couche superficielle du sol où il exerce une action de contact sur les jeunes pousses issues des graines en germination.

Ainsi, **Pistol® Flex** contrôle à la fois la flore présente à un stade peu développé lors du traitement et les nouvelles levées (graminées et dicotylédones).



MODE D'EMPLOI

✓ Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de dés herbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire.
- Terminer le remplissage et mélanger.

Désherbants totaux

Pistol® Flex



✓ Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.

✓ Matériel d'application

Utiliser un pulvérisateur à jet projeté, qu'il soit tracté ou porté, équipé de buses à jets pinces ou miroir.

La pression d'utilisation doit être faible, 2 bars maximum, afin d'éviter toute dérive sur les zones sensibles avoisinantes. L'utilisation d'un cache herbicide est recommandée pour l'application dirigée ou à proximité des zones plantées ou engazonnées.



✓ Période de traitement



DOSE(S) ET USAGE(S) AUTORISÉ(S)

La formulation WG (granulés dispersibles) facilite le dosage et l'utilisation du produit.

Période d'utilisation	Produit	Enherbement	Doses par hectare	Doses pour pulvérisateur à dos
Février à avril	Pistol® Flex	sur sol propre ou végétation peu développée (levée 4 à 6 feuilles)	0,5 kg pour 300 à 500 L de bouillie	10 g dans un pulvérisateur à dos de 10 L - 15 L sur 200 m ²
Février à juin	Pistol® Flex + herbicide foliaire type glyphosate	sur sol enherbé, végétation développée	0,5 kg pour 300 à 500 L de bouillie + herbicide foliaire selon les doses recommandées	10 g dans un pulvérisateur à dos de 10 L - 15 L sur 200 m ² + herbicide foliaire selon les doses recommandées

PRECAUTIONS ET BONNES PRATIQUES

✓ Au cours du stockage

Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

✓ Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, gants, lunettes de protection.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Respecter les zones tampons (voir tableau page 4).
- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT

Flacon de 500g, réemballé par 12
10 sachets de 10g, réemballés par 12

CLASSEMENT

Pas de classification toxicologique
N - Dangereux pour l'environnement.

CHAMP D'ACTIVITE

Pistol® Flex est efficace sur un grand nombre d'adventices graminées et de dicotylédones.

Liste des adventices sensibles à Pistol® Flex (pré- et post-levée précoce, dans l'état actuel de nos connaissances):

Pré-levée

<i>Amarantus retroflexus</i> L.* (amarante réfléchie)	<i>Lotus corniculatus</i> L.* (lotier corniculé)	<i>Poa trivialis</i> * (paturin commun)
<i>Anagallis arvensis</i> L.* (mouron rouge)	<i>Matricaria inodora</i> L.* (matricaire inodore)	<i>Polygonum aviculare</i> L.* (renouée des oiseaux)
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L.* (sabline à feuilles de serpolet)	<i>Matricaria recutita</i> * (camomille sauvage)	<i>Saxifraga hypnoides</i> (saxifrage hypnum)
<i>Capsella bursa-pastoris</i> * (L.) Med.* (capselle bourse à pasteur)	<i>Medicago lupulina</i> (luzerne lupuline)	<i>Sonchus oleraceus</i> L. (laiteron maraîcher)
<i>Dittrichia graveolens</i> * (L.) Greuter** (inule Fétide)	<i>Oxalis corniculata</i> L.* (oxalis corniculé)	<i>Sonchus arvensis</i> L.* (laiteron des champs)
<i>Echinochloa crus-galli</i> * (éleusine)	<i>Papaver rhoeas</i> L.* (coquelicot)	<i>Spergula arvensis</i> L.* (spergule)
<i>Euphorbia maculata</i> * (euphorbe maculée)	<i>Pastinaca sativa</i> L. subsp. <i>Sativa</i> * (panais)	<i>Trifolium dubium</i> Sibth.* (trèfle douteux)
<i>Geranium dissectum</i> L.* (géranium disséqué)	<i>Persicaria maculata</i> * (Raff.) S.F.Gray* (renouée persicaire)	<i>Trifolium repens</i> L. (trèfle blanc)
<i>Herniaria glabra</i> * (turquette)	<i>Plantago major</i> * (grand plantain)	<i>Veronica arvensis</i> L. (véronique des champs)
<i>Holcus mollis</i> * (houlque molle)	<i>Poa annua</i> (paturin annuel)	<i>Veronica hederifolia</i> L.* (véronique à feuilles de lierre)
		<i>Veronica persica</i> Poir.* (véronique de perse)

Pré-levée et post-levée précoce

<i>Arabidopsis thaliana</i> ** (arabette de thalium)	<i>Epilobium</i> (épilobe)	<i>Sagina procumbens</i> (sagine couchée)
<i>Bellis perennis</i> (pâquerette)	<i>Erodium cicutarium</i> ** (érodium à feuilles de cigue)	<i>Senecio vulgaris</i> L. (seneçon)
<i>Bromus arvensis</i> L. (brome)	<i>Lactuca perennis</i> (laitue vivace)	<i>Sonchus arvensis</i> L. (laiteron des champs)
<i>Cardamine hirsuta</i> L. (cardamine hérissée)	<i>Leucanthemum vulgare</i> (grande marguerite)	<i>Senecio viscosus</i> L. (sénéçon visqueux)
<i>Cerastium arvense</i> , L. (céraiste des champs)	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill** myosotis des champs)	<i>Stellaria</i> (stellaria)
<i>Conyza canadensis</i> (vergerette du Canada)	<i>Picris echioides</i> (picris fausse Vipérine)	<i>Taraxacum officinale</i> Web. (pissenlit)

* Information manquante sur la post-levée.

** Information manquante sur la pré-levée.



Pistol® Flex contient: 1 % d'iodosulfuron-méthyl-sodium, 36 % de diflufénican
N° d'agrégation: 9838P/B
N° d'agrément: L01900-017
Formulation: granulés à disperser dans l'eau (WG)



Désherbage des terrains meubles non cultivables (allées, chemins,...). Désherbage total.

DESCRIPTION

Zapper® est un herbicide curatif et persistant qui maintient le sol propre au moins 4 mois. **Zapper®**, grâce aux 2 matières actives qu'il contient, est à la fois curatif, foliaire et anti-germinatif. Il est efficace sur de nombreuses adventices rencontrées couramment dans les allées ou sur les trottoirs. Sa bonne persistance permet de limiter le nombre d'interventions herbicides.

MODE D'ACTION

Zapper® s'utilise sur les terrains meubles non cultivés en permanence.

~~**Zapper®** convient pour l'entretien des allées, terrains de golf, sols sportifs, autres espaces verts,...~~

Glyphosate: absorption foliaire, véhiculé par la sève jusqu'à l'extrémité des racines et des rhizomes. Agit par blocage de la biosynthèse des acides aminés aromatiques.

Diflufénican: absorption jeunes tissus et contact. Il agit principalement en pré-levée des mauvaises herbes en pénétrant dans l'adventice par la tigelle et les racines superficielles.



MODE D'EMPLOI

✓ Préparation du sol ou de la culture

Zapper® s'utilise sur des zones perméables, à l'écart de tout point d'eau ou caniveau.

✓ Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

Pulvérisateur porté ou tracté, bouillie préparée dans la cuve:

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose nécessaire.
- Terminer le remplissage et mélanger.
- Pour visualiser le traitement, ajouter éventuellement Indicateur Bleu de Traitement IC001® à la bouillie de pulvérisation.

DOSE(S) ET USAGE(S) AUTORISÉ(S)

✓ Dose(s) recommandée(s): **Zapper®** s'utilise à 7 - 10 L/ha.

Matériel utilisé	Surface traitée	Produit dose	Quantité d'eau
Pulvérisateur tracté ou porté	1 ha	7 L - 10 L	400 - 600 L
Pulvérisateur à dos	100 m²	70 ml - 100 ml	5 - 10 L

✓ Conditions de traitement J F M A M J J A S O N D

Zapper® peut s'utiliser tôt en saison, sur des adventices jeunes en pleine croissance. L'application précoce permet d'avoir un sol propre et qui le restera grâce à la persistance d'au moins 4 mois du diflufénican ce qui limite le nombre d'interventions herbicides dans l'année.

✓ Application

Zapper® s'applique en pulvérisation, après dilution dans l'eau. Le traitement peut se faire avec une rampe ou avec une lance en s'efforçant de pulvériser uniformément le produit sur les surfaces à désherber. Eviter la formation de brouillard de pulvérisation, dangereux pour les plantations et cultures voisines, en utilisant de préférence des buses de pulvérisation spécialement adaptées aux traitements herbicides

Désherbants totaux

Zapper®



Zapper®

(buses "pinceau" à fente ou buses miroir) à une pression de 2 bars maximum.

Traiter avec un cache-herbicide à proximité des haies, massifs de fleurs, rosiers et arbustes.

Ne pas appliquer à proximité immédiate des fleurs et bulbes (risques d'éclaboussures).

Consulter le service météo et choisir une journée douce sans vent ni pluie. Le feuillage à atteindre doit être sec.

Ne pas traiter à plus de 25°C.



✓ Programme de traitement

L'application de **Zapper®** en désherbage des allées ~~de parcs, de jardins publics et des trottoirs~~ permet de contrôler la végétation sur une longue période. Néanmoins, dans le cas de conditions particulièrement difficiles, il peut être nécessaire de faire quelques retouches sur des vivaces, des graminées ou dicotylédones à levée tardive.

PRECAUTIONS ET BONNES PRATIQUES

Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection directe sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver, les bordures engazonnées et les massifs de fleurs. Eviter tout ruissellement de produit vers des cultures ou des points d'eau.

✓ Au cours du stockage

Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

✓ Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Bien vider et rincer 3 fois à l'eau les emballages au moment du remplissage de la cuve et vider cette eau dans le pulvérisateur.
- Traiter en absence de vent.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage.
- Respecter les zones tampons (voir tableau page 4).
- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT

Flacon de 1L, réemballé par 12 et bidon de 5L réemballé par 4.

CLASSEMENT

Pas de classification toxicologique

N - Dangereux pour l'environnement.

CHAMP D'ACTIVITE

Zapper® se révèle efficace sur un grand nombre de graminées et dicotylédones :

Espèces sensibles à Zapper®

<i>Alopecurus myosuroides</i> (vulpin des champs)	<i>Hypochaeris radicata</i> (porcelle enracinée)	<i>Prunella vulgaris</i> (brunelle commune)
<i>Amaranthus retroflexus</i> (amarante réfléchie)	<i>Impatiens parviflora</i> (balsamine à petites fleurs)	<i>Rumex spp.</i> (oseille)
<i>Arenaria serpyllifolia</i> (sablina à feuilles de serpolet)	<i>Juncus bufonius</i> (jonc des crapauds)	<i>Sagina spp.</i> (sagine)
<i>Artemisia vulgaris</i> (armoise commune)	<i>Laminsana communis</i> (lapsane commune)	<i>Setaria viridis</i> (sétaire verte)
<i>Arrhenaterum elatius</i> (fromental)	<i>Lolium multiflorum</i> (ray-grass d'Italie)	<i>Senecio jacobea</i> (sénéçon jacobee)
<i>Atriplex patula</i> (arroche étalée)	<i>Lotus corniculata</i> (lotier corniculé)	<i>Senecio vulgaris</i> (sénéçon commun)
<i>Avena fatua</i> (folle avoine)	<i>Matricaria chamomilla</i> (matricaire camomille)	<i>Silene conica</i> (silène conique)
<i>Barbarea vulgaris</i> (barbarée vulgaire)	<i>Medicago lupulina</i> (luzerne lupuline)	<i>Sonchus spp.</i> (sonchus)
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (capselle bourse à pasteur)	<i>Melilotus officinalis</i> (mélilot officinal)	<i>Spergula arvensis</i> (spergule)
<i>Cerastium spp.</i> (céraiste)	<i>Mibora spp.</i> (mibora)	<i>Stellaria</i> (mouron)
<i>Crepis spp.</i> (crépide)	<i>Myosotis arvensis</i> (myosotis des champs)	<i>Taraxacum officinale</i> (pissenlit)
<i>Dactylis glomerata</i> (dactyle agglomère)	<i>Papaver rhoeas</i> (coquelicot)	<i>Trifolium repens</i> (le trèfle blanc)
<i>Digitaria sanguinalis</i> (digitaire sanguine)	<i>Pastinaca spp.</i> (panais)	<i>Trifolium spp.</i> (trèfle)
<i>Epilobium spp.</i> (épilobe)	<i>Picris echinoides</i> (picris fausse Vipérine)	<i>Urtica dioica</i> (ortie brûlante)
<i>Erigeron canadensis</i> (vergerette du Canada)	<i>Plantago coronopus</i> (plantain corne de cerf)	<i>Veronica persica</i> (véronique de perse)
<i>Festuca arundinacea</i> (fétuque élevée)	<i>Plantago lanceolata</i> (plantain lancéolé)	<i>Veronica spp.</i> (véronique)
<i>Festuca pratensis</i> (fétuque des prés)	<i>Plantago major</i> (grand plantain)	<i>Vicia spp.</i> (vesce)
<i>Festuca ovina</i> (fétuque des moutons)	<i>Poa annua</i> (paturin annuel)	<i>Vulpia bromoides</i> (vulpie queue d'écureuil)
<i>Galium mollugo</i> (caille-lait blanc)	<i>Poa trivialis</i> (paturin commun)	
<i>Geranium spp.</i> (geranium)	<i>Polygonum aviculare</i> (renouée des oiseaux)	

Espèces moyennement sensibles à Zapper®

<i>Achillea millefolium</i> (achillée millefeuille)	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> (ambrosie à feuilles d'armoise)	<i>Daucus carota</i> (carotte sauvage)
<i>Agropyron repens</i> (chiendent)	<i>Bromus sterilis</i> (brome stérile)	<i>Heracleum sphondylium</i> (berce commune)
<i>Amaranthus ascendens</i> (amarante blette)		<i>Ranunculus repens</i> (renoncule)

Espèces peu sensibles à Zapper®

<i>Convolvulus arvensis</i> (liseron des champs)
<i>Potentilla reptans</i> (potentille rampante)
<i>Rubus spp.</i> (ronces)

Espèces résistantes à Zapper®

<i>Equisetum arvense</i> (prêle des champs)
<i>Mossen</i> (mousses)



Zapper® contient: 250 g/L de glyphosate, 40 g/L de diflufenican (DFF)

N° d'agrégation: 9170P/B

N° d'agrément: L01518-017

Suspension concentrée (SC)

Désherbant sélectif

Valdor[®] Expert



Désherbant sélectif entre arbres et arbustes d'ornement en pépinières et en plantations.

DESCRIPTION

Valdor[®] Expert est un herbicide de pré-levée et de post-levée précoce des adventices, à large spectre. Il est destiné au désherbage sélectif entre arbres et arbustes d'ornement en pépinières et plantations en place depuis le printemps précédant le traitement.

Il s'utilise en application généralisée (pulvérisation en plein) pendant le repos végétatif des arbres et arbustes, et en traitement dirigé (localisé sur le rang ou inter-rang) en dehors de la période de repos de la végétation.

Valdor[®] Expert associe deux substances actives originales à l'action complémentaire : l'iodosulfuron-méthyl-sodium et le diflufénican.



MODE D'ACTION

Valdor[®] Expert est composé de deux substances actives complémentaires :

- ✓ **Iodosulfuron-méthyl-sodium** : absorbé au niveau des feuilles, il se fixe dans les premiers centimètres du sol. Il est ensuite véhiculé dans la plante par systémie.
- ✓ **Diflufénican** : absorbé par le tissu foliaire des jeunes feuilles provoquant une chlorose prononcée qui s'étend au fur et mesure de la croissance aérienne.



MODE D'EMPLOI

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire.
- Terminer le remplissage et mélanger.

DOSE(S) ET USAGE(S) AUTORISÉ(S)

Formulation innovante (dernière génération de WG granulés dispersables dans l'eau : dispersion instantanée, granulés très réguliers, faciles à doser).

Large spectre d'efficacité (y compris sur la famille des composées).

✓ Dose recommandée

Valdor[®] Expert s'utilise à 330 g/ha

Type application	Epoque d'application	Stade culture	Enherbement	Doses	Quantité d'eau
En plein	Décembre à février	Repos de végétation (avant débournement)	Sur sol propre ou végétation peu développée (levée 4 à 6 feuilles)	0,33 kg / ha 6,6 g / 200 m ²	300 à 500 L / ha 10 - 15 L / 200 m ²
Dirigée (ne pas toucher le feuillage)	Mars à mai	Végétation (après débournement)	Sur sol propre ou végétation peu développée (levée 4 à 6 feuilles)	0,33 kg / ha 6,6 g / 200 m ²	300 à 500 L / ha 10 - 15 L / 200 m ²

✓ **Conditions de traitement** J F M A M J J A S O N D

✓ **Délai de réentrée** : 6 heures

✓ **Nombre d'applications autorisées** : 1 traitement par an

✓ **Visibilité d'action** : 2 à 6 semaines après traitement

✓ **Persistance d'action** : maintient le sol propre pendant 3 à 4 mois



PRECAUTIONS ET BONNES PRATIQUES

✓ Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.

✓ Matériel d'application

Utiliser un pulvérisateur à jet projeté, qu'il soit tracté ou porté, équipé de buses à jets pinceaux ou miroir. La pression d'utilisation doit être faible, 2 bars maximum, afin d'éviter toute dérive sur les zones sensibles avoisinantes.

✓ Recommandations particulières

Valdor[®] Expert s'utilise sur des plants en place depuis une saison de végétation (mises en terre au moins au printemps précédant le traitement). Une application précoce de **Valdor[®] Expert** est préconisée afin de permettre d'avoir un sol propre pendant la reprise de végétation. Lors de la pulvérisation dirigée, éviter tout entraînement et toute projection sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver.

✓ Au cours du stockage

Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Dés herbant sélectif

Valdor® Expert



✓ Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, gants, lunettes de protection.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Respecter les zones tampons (voir tableau page 4).

✓ Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT

Flacon de 165g, réemballé par 20
10 sachets de 6,6g, réemballés par 12

CLASSEMENT

Pas de classification toxicologique
N - Dangereux pour l'environnement

CHAMPS D'ACTIVITE

Valdor® Expert est efficace sur un grand nombre d'adventices.

La persistance d'action globale de **Valdor® Expert** est de 4 mois.

Liste des adventices sensibles (efficacité > 80 %) à **Valdor® Expert** (pré-levée et post-levée précoce, dans l'état actuel de nos connaissances) :

Pré-levée

Amarante réfléchie (<i>Amaranthus retroflexus</i>)	Mouron des oiseaux (<i>Stellaria media</i>)
Arabette (<i>Arabidopsis thaliana</i>)	Mouron rouge (<i>Anagallis arvensis</i>)*
Bec de grue commun (<i>Erodium cicutarium</i>)	Pâturin annuel (<i>Poa annua</i>)*
Céraisie des champs (<i>Cerastium arvense</i>)	Renoncule des champs (<i>Ranunculus arvensis</i>)
Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>)*	Renouée des oiseaux (<i>Polygonum aviculare</i>)
Camomille (<i>Matricaria chamomilla</i>)	Renouée liseron (<i>Polygonum convolvulus</i>)*
Epilobe (<i>Epilobium</i>)	Renouée persicaire (<i>Polygonum persicaria</i>)
Gaillet (<i>Galium aparine</i>)	Séneçon vulgaire (<i>Senecio vulgaris</i>)*
Laiteron âpre (<i>Sonchus asper</i>)	Trèfle (<i>Trifolium sp.</i>)
Laiteron maraîcher (<i>Sonchus oleraceus</i>)*	Vergerette du Canada (<i>Erigeron canadensis</i>)
Laitue scariole (<i>Lactuca scariola</i>)	Véronique de Perse (<i>Veronica persica</i>)*
Mercuriale annuelle (<i>Mercurialis annua</i>)	Vulpin (<i>Alopecurus myosuroides</i>)*
Morelle noire (<i>Solanum nigrum</i>)*	Vulpin des champs (<i>Alopecurus sp.</i>)*

* persistance d'action de 2 mois.

Post-levée précoce

Céraisie des champs (<i>Cerastium arvense</i>)
Laiteron âpre (<i>Sonchus asper</i>)
Matricaire (<i>Matricaria chamomilla</i>)
Mouron des oiseaux (<i>Stellaria media</i>)
Vergerette du Canada (<i>Erigeron canadensis</i>)

SÉLECTIVITÉ prouvée sur plus de 60 espèces

La sélectivité vis-à-vis des essences ornementales a été vérifiée en pépinière en pulvérisation en plein en période de repos végétatif, et en pulvérisation dirigée en dehors de la période de repos de végétation.

✓ Traitement en plein en période de repos de végétation

Les espèces et variétés suivantes se sont avérées tolérantes :

Arbres et arbustes feuillus

<i>Acer campestre</i> (érable champêtre)	<i>Catalpa bignonioides</i> (arbre aux haricots)	<i>Euonymus japonica</i> (fusain du Japon)	<i>Mahonia aquifolium</i> (mahonia à feuilles de houx)	<i>Ribes aureum</i> (groseillier doré)
<i>Acer palmatum</i> (l'érable palmé)	<i>Corylus maxima</i> (noisetier de Lambert)	<i>Hibiscus sp.</i> (hibiscus)	<i>Malus 'Alden'</i> (pommier d'ornement)	<i>Ribes nigrum</i> (cassissier)
<i>Alnus cordata</i> (aulne de Corse)	<i>Cotinus coggygia</i> (arbre à perruques)	<i>Hypericum 'Hidcote'</i> (millepertuis)	<i>Philadelphus sp.</i> (seringas)	<i>Ribes sanguineum</i> (cassis-fleur)
<i>Amelanchier canadensis</i> (amélanchier du Canada)	<i>Cotoneaster franchetii</i> (cotonéaster de Franchet)	<i>Ilex aquifolium</i> (houx)	<i>Photinia fraseri</i> (photinia)	<i>Rosa rugosa</i> (rosier rugueux)
<i>Aronia prunifolia</i> (aronie)	<i>Deutzia x magnifica</i> (deutzia)	<i>Liquidambar styraciflua</i> (liquidambar)	<i>Platanus hybrida</i> (platanes)	<i>Sambucus nigra</i> (sureau noir)
<i>Betula utilis</i> (bouleau de l'Himalaya)	<i>Elaeagnus ebbingei</i> (chalef)	<i>Liriodendron tulipifera</i> (liriodendron)	<i>Prunus laurocerasus</i> (laurier-cerise)	<i>Spiraea billardii</i> (spirée billardii)
<i>Buxus sempervirens</i> (buis)	<i>Elaeagnus pungens</i> (chalef piquant «maculata»)	<i>Magnolia liliiflora 'Nigra'</i> (magnolia à fleur de Lis)	<i>Prunus lusitanica</i> (laurier-cerise)	<i>Syringa vulgaris</i> (lilas français)
<i>Caryopteris clandonensis</i> (barbe bleue)			<i>Quercus pubescens</i> (chêne pubescens)	<i>Tamarix aphylla</i> (tamarix)
				<i>Viburnum tinus</i> (laurentin)

Arbres et arbustes conifères

<i>Cedrus deodara</i> (cèdre sacré)	<i>Picea abies</i> (épicéa commun)
<i>Chamaecyparis lawsoniana</i> (cyprès de Lawson)	<i>Picea pungens</i> (épicéa bleu)
<i>Cupressocyparis leylandii</i> (cyprès de Leyland)	<i>Pinus austriaca</i> (pin noir d'Autriche)
<i>Juniperus media</i> (juniperus)	<i>Pinus nigra</i> (pin noir)
	<i>Taxus baccata</i> (if commun)
	<i>Thuja plicata</i> (thuya géant)

Plantes grimpantes

<i>Lonicera tatarica</i> (chèvrefeuille de tartarie)
<i>Lonicera xylosteum</i> (chèvrefeuille des haies)

Plantes de terre de bruyère

<i>Magnolia grandiflora</i> (magnolia à grandes fleurs)
<i>Rhododendron 'Anne kreushye'</i> (rhododendrons)

Les espèces et variétés suivantes se sont avérées sensibles lors d'un traitement en repos végétatif :

Arbres et arbustes feuillus

<i>Abelia 'Edward Goucher'</i> (abélie «Edward Goucher»)	<i>Ceanothus sp.</i> (lilas de californie)	<i>Cornus florida</i> (cornouiller du Canada)	<i>Spiraea vanhouttei</i> (spirée de Vanhoutte)
<i>Aronia arbutifolia</i> (aronie à feuilles d'arbusier)	<i>Cornus alternifolia</i> (cornouiller)	<i>Corylus avellana</i> (noisetier)	<i>Weigelia sp.</i> (weigélia)
	<i>Cornus alba</i> (cornouiller blanc)	<i>Ligustrum japonicum</i> (ligustrum)	

Remarque: listes non-exhaustives établies d'après l'état actuel de nos connaissances.

✓ Traitement dirigé pendant la période de végétation

Les espèces et variétés suivantes se sont avérées tolérantes :

Arbres et arbustes feuillus

<i>Acer campestre</i> (érable champêtre)	<i>Celtis australis</i> (micocoulier de Provence)	<i>Hypericum 'Hidcote'</i> (millepertuis)	<i>Morus kagayama</i> (mûrier)	<i>Quercus robur</i> (chêne pédonculé)
<i>Aesculus carnea</i> (marronnier à fleurs rouges)	<i>Corylus colurna</i> (noisetier de Byzance)	<i>Ilex aquifolium</i> (houx)	<i>Olea europea</i> (olivier)	<i>Quercus pubescens</i> (chêne pubescens)
<i>Aesculus hippocastanum</i> (marronnier d'Inde)	<i>Cotinus coggygia</i> (arbre à perruques)	<i>Juglans regia</i> (noyer commun)	<i>Paulownia tomentosa</i> (pauwlonia)	<i>Quercus rubra</i> (chêne rouge d'Amérique)
<i>Albizia julibrissin</i> (arbre de soie)	<i>Deutzia x magnifica</i> (deutzia)	<i>Koeleruteria paniculata</i> (savonnier)	<i>Philadelphus sp.</i> (seringat)	<i>Quercus sp.</i> (chêne)
<i>Alnus cordata</i> (aulne de Corse)	<i>Elaeagnus ebbingei</i> (chalef)	<i>Lavandula 'Edelweiss'</i> (lavande)	<i>Photinia fraseri</i> (photinia)	<i>Ribes sanguineum</i> (cassis-fleur)
<i>Alnus incana</i> (aulne blanc)	<i>Elaeagnus pungens</i> (chalef piquant «maculata»)	<i>Ligustrum ovalifolium</i> (troène)	<i>Platanus hybrida</i> (platanes)	<i>Sambucus nigra</i> (sureau noir)
<i>Alnus glutinosa</i> (aulne glutineux)	<i>Euonymus japonica</i> (fusain du Japon)	<i>Liquidambar styraciflua</i> (liquidambar)	<i>Populus nigra</i> (peuplier noir)	<i>Spiraea billardii</i> (spirée billardii)
<i>Amelanchier canadensis</i> (amélanchier du Canada)	<i>Fagus sylvatica</i> (hêtre commun)	<i>Liriodendron tulipifera</i> (liriodendron)	<i>Prunus cerasifera</i> (prunier myrobolan)	<i>Tamarix aphylla</i> (tamarix)
<i>Berberis 'Auricom'</i> (épine-vinette)	<i>Fraxinus oxycarpa</i> (frêne à feuilles étroites)	<i>Lonicera xylosteum</i> (chèvrefeuille des haies)	<i>Prunus laurocerasus</i> (laurier-cerise)	<i>Tilia platyphyllos</i> (tilleul à grandes feuilles)
<i>Betula utilis</i> (bouleau de l'Himalaya)	<i>Fraxinus ornus</i> (frêne à fleurs)	<i>Mahonia aquifolium</i> (mahonia à feuilles de houx)	<i>Prunus myrobolana</i> (prunier cerise)	<i>Tilia cordata</i> (tilleul à petites feuilles)
<i>Betula pendula</i> (bouleau verruqueux)	<i>Gleditsia sp.</i> (févier sp.)	<i>Morus alba</i> (mûrier blanc)	<i>Pyrus calleryana</i> 'Chanticleer' (poirier d'ornement « chanticleer»)	<i>Viburnum sp.</i> (viome)
<i>Caryopteris clandonensis</i> (barbe bleue)	<i>Hibiscus sp.</i> (hibiscus)	<i>Morus bombycis</i> (mûrier)	<i>Quercus cerris</i> (chêne chevelu)	<i>Viburnum tinus</i> (laurentin)
<i>Catalpa bignonioides</i> (arbre aux haricots)	<i>Hibiscus syriacus</i> (hibiscus syriacus)		<i>Quercus palustris</i> (chêne des marais)	

Arbres et arbustes conifères

<i>Chamaecyparis lawsoniana</i> (cyprès de Lawson)	<i>Picea abies</i> (épicéa commun)	<i>Taxus baccata</i> (if commun)
<i>Cupressocyparis leylandii</i> (cyprès de Leyland)	<i>Picea pungens</i> (épicéa bleu)	<i>Thuja occidentalis</i> (thuya occidentale)
	<i>Pinus nigra</i> (pin noir)	
	<i>Pinus pinea</i> (pin parasol)	

Les espèces et variétés suivantes se sont avérées sensibles lors d'un traitement après la reprise de végétation :

Arbres et arbustes feuillus

<i>Cornus alba</i> (cornouiller blanc)
<i>Cornus florida</i> (cornouiller du Canada)

Plantes de terre de bruyère

<i>Magnolia grandiflora</i> (magnolia à grandes fleurs)
<i>Rhododendron 'Anne kreushye'</i> (rhododendrons)



Valdor® Expert contient : 1 % d'iodosulfuron-méthyl-sodium, 36 % de diflufenican
N° d'agrégation : 10090P/B
N° d'agrément : L01939-017
Granulés dispersables (WG)

Insecticide

Merit® Turf

Insecticide contre les vers blancs et les vers gris dans le gazon.



DESCRIPTION

- ✓ **Merit® Turf** est le seul insecticide autorisé pour lutter contre les larves de hannetons et les larves de tipules.
- ✓ **Merit® Turf** étant un granulé à épandre, celui-ci ne nécessite aucune dilution et permet une application aisée.
- ✓ Sa matière active aura l'avantage de lutter directement et indirectement contre les larves provoquant d'importants dégâts.
- ✓ 1 traitement par an.

APPLICATION

Appliquez **Merit® Turf** sur un gazon sec par temps nuageux et / ou un jour où le soleil est voilé. Pratiquement, la mise en oeuvre se fait de préférence en soirée.

Jeunes vers d'un an (notamment le hanneton des jardins).

Pour un effet optimal sur les vers blancs d'un an, appliquez **Merit® Turf** au stade larvaire précoce.

Normalement, c'est deux à six semaines après que l'on a constaté le pic de vol des hannetons adultes.

Merit® Turf peut également s'appliquer avec succès plus tard, aux endroits où des vers blancs sont observés ou des dégâts constatés. Après le mois d'août, **Merit® Turf** est manifestement moins efficace car les vers blancs sont alors trop grands et trop résistants.

Vers blancs de plusieurs années (notamment le hanneton de mai).

Pour les vers blancs qui prennent leur envol après plusieurs années, **Merit® Turf** ne fonctionne qu'au stade larvaire précoce, deux à six semaines après le pic de vol. Une application plus tardive n'est pas conseillée.

Pour les vers gris, la même technique d'application sera envisagée.

Vers blancs - période d'application conseillée: 15 mai jusqu'au 15 juin.

Vers gris - période d'application conseillée: 15 août jusqu'au 15 septembre.

DOSE(S) ET USAGE(S) AUTORISÉ(S)

Merit® Turf se compose de granulés à épandre à l'aide d'un distributeur à engrais approprié qui veille à une répartition homogène du produit.

Compte tenu des différents modèles d'épandeurs, il est recommandé de traiter d'abord une zone test (de 100 m²), pour déterminer le bon réglage.

Schéma de traitement		
Equipement	Surface	Merit® Turf
Epandeur manuel	100 m ²	300 g
	500 m ²	1,5 kg
Epandeur tracté	1 ha	30 kg

Après avoir épandu **Merit® Turf**, il convient d'arroser avec 5 à 15 mm d'eau. Les granulés pourront ainsi pénétrer correctement la couche supérieure et faire plus rapidement effet. Il est également possible d'appliquer le produit avant une averse.

J F M A M J J A S O N D

COMMENT FONCTIONNE Merit® Turf ?

1. Après l'application de **Merit® Turf** et un arrosage, la substance active qu'est l'imidaclopride se déploie progressivement, se lie aux matières organiques et / ou est absorbée par le plant de gazon lui-même.
2. Les vers blancs et / ou les vers gris entrent en contact avec la substance active imidaclopride, soit directement, soit indirectement en mangeant le gazon ou les racines de la plante.
3. L'imidaclopride interrompt la transmission des signaux dans le système nerveux central de l'insecte, de sorte que les fonctions corporelles s'arrêtent et que la larve meurt.

LES RESULTATS

- Les résultats de diverses études sur le terrain portant sur plusieurs années de mise en oeuvre de **Merit® Turf** ont démontré qu'en moyenne, une amélioration de 80% a été mesurée dans la période de 4,5 à 11 mois après le traitement.
- En plusieurs endroits, le comptage des populations antérieures s'élevait à plus de 1.000 individus par m².
- L'usage de **Merit® Turf** entraîne jusqu'à 50 % d'amélioration de l'effet de 'greening', ce qui améliore en outre la vitalité du gazon de 90 % dans les zones traitées.

PRECAUTIONS ET BONNES PRATIQUES

- Respecter les zones tampons (voir tableau page 4).
- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT

5 kg

CLASSEMENT

Xi - Irritant

N - Dangereux pour l'environnement

Merit® Turf contient 0,5 % d'imidaclopride

N° d'agrégation : 10145P/B

N° d'agrément : L01940-017

Symboles: Xi, N

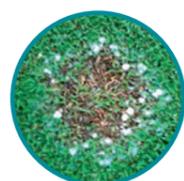
Granulés



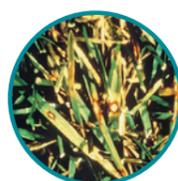
Fongicide Chipco® Green



Chipco® Green



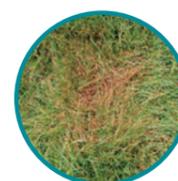
Fusariose froide

Pourriture grise
des neigesLes fontes
de semis

Fil rouge



Dollar Spot



Taches brunes



Anthracnose

Fongicide préventif pour lutter contre les principales maladies du gazon.

DESCRIPTION

Chipco® Green est un fongicide préventif de contact inhibant la germination des spores et bloquant le développement de certains champignons pathogènes pour le gazon. **Chipco® Green** est un fongicide spécifique adapté à la lutte contre les attaques cryptogamiques dans les gazons.

Chipco® Green est un fongicide avec de l'huile, ce qui renforce et prolonge l'effet fongicide de l'iprodione. La matière active adhère mieux et résiste plus longtemps au lessivage par la pluie ou les arrosages. Il permet aux greenkeepers d'espacer le baguettage des greens, puisque pluie et rosée glissent sur le feuillage. De plus cela permet d'éviter le maintien d'une ambiance trop humide autour du feuillage favorable au développement des maladies.

MODE D'ACTION

Fongicide préventif de contact inhibant la germination des spores et bloquant le développement du mycélium.

MODE D'EMPLOI

✓ Préparation du sol ou de la culture

Traiter en l'absence de rosée.

✓ Préparation de la bouillie

Avant de démarrer le traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

Pulvérisateur porté ou tracté, bouillie préparée dans la cuve:

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose nécessaire.
- Terminer le remplissage et mélanger.
- Pour visualiser le traitement, ajouter **Indicateur bleu de traitement I.C.001®** à la bouillie de pulvérisation.

DOSE(S) ET USAGE(S) AUTORISÉ(S):

Chipco® Green doit être utilisé en fonction de la maladie à contrôler.

Les doses suivantes sont recommandées:

J F M A M J J A S O N D

Matériel utilisé	Surface traitée	Dose	Quantité d'eau	
Pulvérisateur tracté ou porté	1 ha ou 10.000 m ²	Fusariose froide	20 L / ha	500 L
		Fil rouge	20 L / ha	
		Dollar Spot	12 L / ha	
		Taches brunes	12 L / ha	
		Helminthosporioses	20 L / ha	
		Pourriture des neiges	20 L / ha	
		Typhula	30 L / ha	
Pulvérisateur à dos	100 m ²	Fusariose froide	200 ml	5 - 10 L
		Fil rouge	200 ml	
		Dollar Spot	120 ml	
		Taches brunes	120 ml	
		Helminthosporioses	200 ml	
		Pourriture des neiges	200 ml	
		Typhula	300 ml	

Fongicide

Chipco® Green

Chipco®
Green

✓ Conditions de traitement

D'une façon générale, la lutte préventive est à préférer à la lutte curative, même précoce. Elle est possible du fait de la longue persistance d'action de **Chipco® Green**, de l'ordre de 20 à 28 jours, selon les conditions climatiques. **Chipco® Green** peut être utilisé toute l'année. Il est cependant recommandé de ne pas traiter en plein soleil, aux heures chaudes de la journée, ou lorsque la température dépasse 25°C.

✓ Application

Chipco® Green s'applique en pulvérisation, après dilution dans l'eau. Le traitement peut se faire avec une rampe ou avec une lance en s'efforçant de pulvériser uniformément le produit sur les surfaces à protéger. Apporter 5 litres d'eau pour 100 m² de surface traitée (greens de golf) et en général 500 litres par hectare.

✓ Intervalles de sécurité après le traitement

Attendre 24 heures avant de tondre à nouveau (green de golf) et 48 heures pour les sols sportifs et les gazons d'ornement.

PRECAUTIONS ET BONNES PRATIQUES

Le mélange avec d'autres produits phytosanitaires n'est pas recommandé et reste sous l'entière responsabilité de l'utilisateur.

✓ Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

✓ Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Bien vider et rincer 3 fois à l'eau les emballages au moment du remplissage de la cuve et vider cette eau dans le pulvérisateur.
- Traiter en absence de vent.
- Ne pas pulvériser trop près des cours d'eau, des plans d'eau, des canaux d'irrigation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage.
- Respecter les zones tampons (voir tableau page 4).
- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT

Bidon de 5 l, réemballé par 4.

CLASSEMENT

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

CHAMP D'ACTIVITE

Usages: traitement des parties aériennes des gazons de graminées: fusarioses, taches brunes, dollar spot, fil rouge, maladies diverses.

Maladies	Descriptions	Facteurs favorables à la maladie
Fusariose froide (<i>Microdochium nivale</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • taches circulaires (2-60 cm) de couleur bleu gris évoluant vers le rosé, puis brun rouge. • peut se développer sous la neige. • le centre peut reverdir. • un anneau brunâtre ceinture la tache. 	Automne, hiver, printemps: <ul style="list-style-type: none"> • zones humides. • excès d'azote ammoniacale (NH4) et d'azote organique en général. • agrostides, pâturins. • sol et eau d'arrosage alcalins.
Pourriture grise des neiges (<i>Typhula incarnata</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • taches arrondies irrégulières (2-20 cm), centre gris blanc, mycelium dense. • après formation de petites sclérotés noires sur les feuillages et à la base des collets. 	Hiver, printemps <ul style="list-style-type: none"> • fonte des neiges sur sol gelé. • engrais trop tardifs provoquant une repousse tardive (octobre, novembre). • agrostides, ray-grass anglais.
Les fontes de semis: helminthosporiose, anthracnose (<i>Fusarium culmorum</i> , <i>Rhizoctonia spp.</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • dépérissement brusque des jeunes plantules en taches rondes (2 à 10 cm). • la tigelle (coléoptile) pourrit et la plantule n'a plus de support. • si <i>Fusarium culmorum</i>, il a un anneau rouge autour de la tache. 	Printemps, automne <ul style="list-style-type: none"> • temps froid et humide. • eau stagnante. • sol mal drainé. • semences infectées. • semis trop précoces ou trop tardifs pour l'année. • semis trop denses ou trop profonds.
Fil rouge (<i>Laetisaria fuciformis</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • taches irrégulières. • une extension très rapide. • par temps humide, il y a formation d'une sécrétion gélatineuse rose rouge, d'où le nom fil rouge. 	Printemps, automne, été à température moyenne <ul style="list-style-type: none"> • manque de vigueur. • manque d'engrais surtout d'azote. • température moyenne à humidité élevée. • le vent, les instruments et les semelles disséminent le fil donc la maladie. • fétuques rouges et ray-grass anglais.
Dollar spot (<i>Sclerotinia homeocarpa</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • taches rondes, petites (2-5 cm) pouvant se rejoindre. • les feuilles se dessèchent par le milieu, les tissus au-dessus et au-dessous restent verts lors de l'attaque puis sèchent entièrement. • mycélium blanc visible en présence de rosée. 	Été, automne <ul style="list-style-type: none"> • température et humidité élevées. • la rosée. • feutrage. • trop d'azote nitrique (NO3) • fétuques rouges, agrostides.
Taches brunes (<i>Rhizoctonia solani</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • taches circulaires brunes (5 cm à 2 m) entourées d'un anneau plus foncé (halo de fumé) vert violacé. • les feuilles ont les bords ondulés comme passés à la flamme. 	Été, automne <ul style="list-style-type: none"> • température et humidité élevées. • l'air stagnant entre arbres et arbustes. • feutrage. • trop d'azote. • agrostides, pâturins, ray-grass.
Anthracnose (<i>Colletotrichum graminicola</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • pâturin annuel: coloration jaune canari par plante avec des jeunes feuilles virant au rouge orange. • agrostis: taches très irrégulières (5 à 50 cm et +), le gazon devenant blanchâtre (forte ressemblance au pythium). • parfois formation d'avercoles (fructifications) foncées garnies d'épines, à la base des plantes. 	Printemps, automne <ul style="list-style-type: none"> • sol compacté, pauvre, piétiné. • eau stagnante. • feutre. • pâturin annuel, agrostis.



Chipco® Green contient: 250 g/L d'iprodione

N° d'agrégation: 7497P/B

N° d'agrément: L01902-017

Suspension concentrée (SC)

Fongicide

Interface™ Stressgard™



Maladies contrôlées par Interface™ StressGard™

Fusarium

Fil rouge

Dollar Spot

DESCRIPTION

- ✓ **Interface™ StressGard™** contrôle les maladies du gazon de manière inégalée*, offre une protection contre les maladies les plus importantes du gazon, et mène à un gazon plus sain et résistant.
- ✓ **Interface™ StressGard™** est notre 1^{er} fongicide pour le gazon utilisant **StressGard™ Formulation Technology**. La formulation a été affinée afin d'améliorer la performance des substances actives et offre un contrôle inégalé des maladies du gazon. Ainsi, le gazon est plus sain et résistant.

APPLICATION

Appliquez **Interface™ StressGard™** sur les parcours de golf et sur terrains de sport.

- ✓ Au cours du printemps / de l'été et de l'automne lorsque le gazon est en pleine croissance. Au cours de l'hiver lorsque le gazon est à croissance lente ou à proximité de sommeil. Dans des périodes de fortes infestations de maladies.
- ✓ Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque **Interface™ StressGard™** est appliqué juste avant ou dès l'apparition des premiers signes de la maladie, ceci afin de prévenir des dégâts.

DOSE(S) ET USAGE(S) AUTORISÉ(S) J F M A M J J A S O N D

* Par rapport aux fongicides existants de Bayer

Matériaux pour l'application			
Pulvérisateur pour grands volumes		Pulvérisateur à dos	
Dose / ha	Quantité d'eau / ha	Dose / 100 m ²	Quantité d'eau / 100 m ²
10 L	400 – 600 L	100 ml	4-6 L
		Dose / 500 m ²	Quantité d'eau / 500 m ²
		500 ml	20-30 L

COMMENT FONCTIONNE INTERFACE™ STRESSGARD™

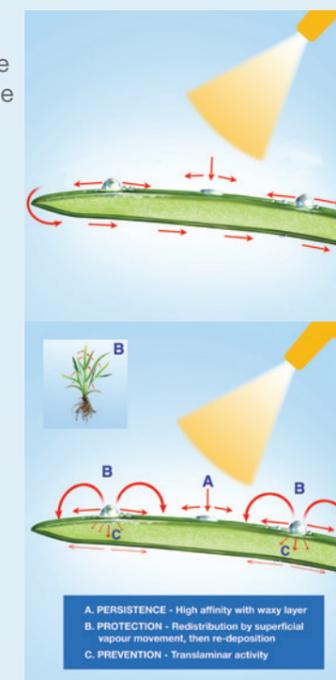
Interface™ StressGard™ contrôle les maladies du gazon via deux modes d'action : par contact et par mésostémie.

Par contact

- ✓ Le produit reste présent sur la surface des feuilles, fonctionnant ainsi comme un bouclier.
- ✓ Le produit crée une barrière afin de protéger l'herbe contre les maladies.

Par mésostémie

- ✓ Le produit crée une couche imperméable à l'eau sur la surface de la plante.
- ✓ Le réservoir conserve le fongicide.
- ✓ Le produit permet une pénétration continue et le remplacement des substances actives.



Chaque fongicide pour le gazon est une combinaison d'une ou plusieurs substances actives, substances inertes et co-formulants. Leur type de formulation détermine leur degré de fonctionnement contre les maladies du gazon. Sans la bonne formulation, même la meilleure substance active peut être gaspillée.

C'est comme dans le golf. Donnez les mêmes clubs et la même balle à deux joueurs; ils obtiendront des résultats différents. L'optimisation de leur performance est la clé du succès.

La bonne combinaison de substances actives :
- mène à des résultats améliorés ;
- réduit la quantité de substances actives nécessaires ;
- a moins d'impact sur l'environnement.

Les substances inertes, spécialement sélectionnées, garantissent une dispersion et une absorption optimales. Résultat : une bonne protection contre le stress, à la fois à l'extérieur de la feuille ainsi qu'à l'intérieur de la plante. Une performance optimale des substances actives signifie que la plante souffre moins du stress causé par la maladie, ce qui rend le gazon plus sain et résistant.

Meilleure jouabilité

Une meilleure santé de la plante contribue à :
- une meilleure régularité de la surface ;
- une meilleure performance au niveau du roulement de la balle ;
- la traction ;
- la stabilité de la surface.
Une meilleure jouabilité signifie finalement ... plus de revenus pour le club.

Maladies	% Efficacité du contrôle 24 - 30 jours (moment de pointe)	
	Interface™ Stressgard™	Chipco® Green
Fusarium	88 (95)	89 (89)
Dollar Spot	85 (96)	90 (99)
Anthraxnose	71 (74)	52 (57)
Fil rouge	90 (95)	75 (80)
Maladie des taches foliaires	77 (93)	36 (59)
Rouille	76 (90)	39 (63)

24 - 30 jours = 1 application, contrôle de pointe – 2 applications
Les données proviennent de diverses études.

PRECAUTIONS ET BONNES PRATIQUES

- Respecter les zones tampons (voir tableau page 4).
- Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

CONDITIONNEMENT

5L

CLASSEMENT

Xn- Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

Interface™ StressGard™ contient 256,4 g/l d'iprodione et 16 g/l de trifloxystrobine

N° d'agrément : 10270P/B

Symboles: Xn, N

Suspension concentrée (SC)



Indicateur bleu de traitement

Colorant momentané pour bouillies phytosanitaires

- ✓ Son utilisation en phase avec les bonnes pratiques.
- ✓ Un outil indispensable pour une application régulière et en toute sécurité.
- ✓ Un effet reverdissant sur gazon.

DESCRIPTION

L'Indicateur bleu de traitement I.C. 001® est un colorant bleu indicateur des traitements phytosanitaires. Il est compatible avec la plupart des herbicides, fongicides et insecticides (nous consulter). L'Indicateur bleu de traitement I.C. 001® est un colorant bleu très concentré momentané car il disparaît à la pluie, lors de l'arrosage ou simplement à la lumière du jour (72 h) par temps sec. La présence de ce marqueur facilite les traitements et les rend plus sûrs en visualisant l'application. Il permet d'éviter les surdosages et les manques lors de la pulvérisation.

MODE D'ACTION

L'Indicateur bleu de traitement I.C. 001® colore en bleu les bouillies. Puisque le produit n'exerce aucune activité, il ne doit pas être agréé.

- ✓ **Champ d'activité** : très utile aussi bien pour les traitements des grandes surfaces, des surfaces irrégulières ou vallonnées, que pour les traitements ponctuels des petites surfaces.

L'Indicateur bleu de traitement I.C. 001® peut être utilisé sur golfs, terrains de sport, pelouses d'ornement, espaces verts urbains, zones herbeuses et bords d'autoroutes, zones non cultivées, allées, trottoirs.

MODE D'EMPLOI

✓ Préparation de la bouillie

Avant de démarrer le traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

Pulvérisateur porté ou tracté, bouillie préparée dans la cuve :

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose nécessaire.
- Terminer le remplissage et mélanger.

✓ Compatibilité

L'Indicateur bleu de traitement I.C. 001® est compatible avec la plupart des herbicides de notre gamme :

- herbicides totaux
- herbicides sélectifs entre arbres et arbustes d'ornement

L'Indicateur bleu de traitement I.C. 001® est également compatible avec d'autres herbicides homologués en espaces verts. Néanmoins, il est conseillé d'effectuer un test préalable, la responsabilité finale du mélange incombant à l'utilisateur.

DOSE(S) ET USAGE(S) AUTORISÉ(S)

✓ Dose(s) recommandée(s)

La quantité d'Indicateur bleu de traitement I.C. 001® nécessaire pour un bon marquage dépend des conditions locales, de la bouillie et de la qualité de l'eau, de la hauteur, la densité et la couleur de la végétation ainsi que de la quantité de bouillie appliquée.

Situation	Volume de bouillie	Dose
Sol nu ou faiblement enherbé	10 L	5 - 10 ml
Green	10 L	5 - 10 ml
Stades et Parcs	10 L	10 - 20 ml
Végétation très développée	10 L	15 - 25 ml

J F M A M J J A S O N D

Remarque : selon la qualité du marquage obtenu, ajouter si nécessaire une quantité complémentaire d'Indicateur bleu de traitement I.C. 001® afin d'obtenir un marquage plus visible.

PRECAUTIONS ET BONNES PRATIQUES

Ne pas employer l'Indicateur bleu de traitement I.C. 001® sur des dalles poreuses et les pierres de couleur claire (la coloration pourrait se maintenir plusieurs jours).

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette. Respecter les précautions d'emploi.

✓ Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

✓ Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Lors du remplissage de la cuve, rincer soigneusement (3 fois) les bidons vides et vider l'eau de rinçage dans la cuve; les égoutter, les percer et les éliminer selon la législation en vigueur.
- Traiter en absence de vent.
- Ne pas pulvériser trop près des cours d'eau, des plans d'eau, des canaux d'irrigation.

✓ Après l'emploi

- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée après les avoir dilués 5 fois pour éviter le surdosage.

CONDITIONNEMENT

Bidon de 1 L, réemballé par 12.

CLASSEMENT

Sans classement toxicologique.



260,75 g/L de colorant bleu brillant (acide blue 9)

Sans classement toxicologique

Dose d'utilisation : 0,25 L/hl

Concentré soluble (SL)



Bayer CropScience

Bayer CropScience SA-NV
J.E. Mommaertslaan 14, 1831 Diegem (Machelen), Belgium
Tél: +32 2 535 63 11

www.club-vert.be

L'ESPACE WEB DES ESPACES VERTS